

***THEME: VERS UNE REFORME DE
L'EVALUATION DES ACTIVITES PHYSIQUES
ET SPORTIVES***

THÈME

VERS UNE RÉFORME DE L'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Hocine ROUBI
Chargé de Cours I.E.P.S

Donner une définition de l'évaluation semble, a priori, chose aisée. Dans ce terme se dégage la racine "valeur". qui informe sur le prix, l'estimation, le jugement, relatif à une personne, une chose, un évènement, un groupe.... Mais alors, si le concept est si simple à comprendre, pourquoi l'acte d'évaluer pose – t – il problème? Autrement dit, pourquoi l'objectivité de l'évaluation est – elle mise en cause ?

Dans les activités physiques et sportives (A.P.S), comme dans tout autre domaine éducatif, il existe une diversité d'interrogations engendrées justement par ce sujet – l'objectif de cet article, est d'exposer, dans le cadre global des systèmes et théories de l'éducation, un certain nombre de réflexions inherentes aux questions suivantes :

En E.P.S, quelles sont les fonctions de l'évaluation ?

A quels modèles théoriques fait – on référence ? peut – on établir une relation entre l'acte pédagogique, les objectifs poursuivis et l'évaluation ? Enfin, quelle orientation peut – on imaginer pour une réforme et une rénovation du système évaluatif ?

LES FONCTIONS DE L'ÉVALUATION

La fonction didactique de l'évaluation ne prend son entière signification qu'en dernière étape : Celle – ci est avant tout politique. Le système éducatif de tout pays repose sur la régulation opérée par le système évaluatif sur son enseignement et son éducation. Il s'agit, par exemple, de se rappeler, les filières universitaires et qui rivalisent en difficulté selon que l'on se place dans un type de société ou un autre. Il serait intéressant de s'interroger sur le pourquoi d'une évaluation "très souple" dans certaines universités de pays industrialisés et de faire le parallèle avec celle instaurée en formation supérieure dans notre pays – Qui dit fonction politique de

l'évaluation, entend aussi fonction économique. Non seulement celle – ci régule le système de formation en général, mais elle régule aussi le marché du travail (d'où son économie); CHAIGNEAU, (1984) écrit dans cet ordre d'idées " Le rapport est en effet étroit entre les finalités et objectifs généraux assignés à l'école, la dynamique du système éducatif et l'évaluation mise en oeuvre – C'est dans le rapport de la société à l'école, dans ses attentes que se situent le fondement de l'évaluation..."

Autrement dit, l'évaluation n'est pas une simple "technique" à appliquer en éducation – Sa fonction est aussi sociale : elle n'acquiert son rôle pédagogique qu'en symbiose étroite avec le politico – économique.

Ce qui fait dire à MACCARIO, (1986) :

"L'évaluation, avant d'être un concept pédagogique est une des notions clef de la gestion ... Or ce type de société que nous constituons et qui nous institue est par nécessité de développement et de survie, une société éducatrice – La production du "matériel humain " relève des mêmes impératifs, adopte les mêmes critères que la production tout court."

Or depuis une decennie, la société moderne connaît une véritable mutation. L'électronique, puis l'informatique entraînent une véritable révolution au sein des sociétés (plus sensiblement ressentie au Nord, qu'au Sud.) Cette mutation de l'environnement (dans toutes ses composantes) selon DANZIN, (1988) : " nous entraîne vers une économie dans laquelle la part principale de l'activité et des emplois sera liée à l'Information ... Cette observation est fondamentale mais demande des hommes nombreux, disponibles et formés. "

Ceci semble être la solution miracle pour la résorption d'un chômage mondial pernicieux et persistant, mais postule au préalable, l'instauration d'un nouveau système éducatif : La formation doit s'adapter au impératifs fixés par le développement. Autrement dit, la philosophie, les concepts, les définitions ...Enfin toute l'idéologie éducative devra se métamorphoser, entraînant une remise en cause profonde de l'évaluation. Rappelons brièvement que cette notion d'évaluation, historiquement a connu différentes périodes. PELLETIER, (1971) cite :

- 1 – Début du XX Siècle : "Testing period " – Tests d'intelligence – Notion de Q.I (BINET,1840).
- 2 – "Measement period " : l'accent est mis sur la mesure.
- 3 – "Evaluation period ".vers 1930, ce terme remplace peu à peu celui de mesure.

Nul doute que ce concept d'évaluation, s'il a connu une transformation par rapport à celui de mesure, doit subir une évolution à son tour : Il doit s'adapter au contexte social dans sa globalité – La réforme de l'évaluation pédagogique doit prendre en charge celle des méthodes éducatives – Autrement dit, les systèmes

de formation, les modèles et les procédés usuels en éducation, doivent se reconstruire, d'après les exigences de développement actuelles, sur l'information et la communication – Où donc situer ces changements de l'évaluation, si ce n'est au sein même des différentes théories existantes.

THEORIE CURRICULAIRE ET THEORIE DE L'ENSEIGNEMENT.

Ces théories constituent des assises incontournables en sciences de l'éducation en général, et en pédagogie des activités physiques et sportives, en particulier. Toute évaluation dans ce dernier domaine, va s'établir en étroit rapport avec les théories sous – Jacentes :

La théorie curriculaire concerne notamment l'analyse des aspects variés et multiformes des programmes de formation et la recherche de leur développement. Dans ce contexte, il s'agit de s'interroger sur les qualifications et les paramètres particuliers préparant l'activité professionnelle, après les études – Le problème fondamental est de savoir comment la formation universitaire prépare à la nouvelle structure du marché du travail. La qualité de la formation et son adéquation avec l'emploi, doivent être perçues avec une vision projectrice de l'avenir de notre société et de sa dynamique. Si l'on veut respecter la priorité prise par l'information et la communication, les programmes de formation en Education physique, doivent subir des changements profonds selon certains axes qui nous paraissent essentiels:

– La multiplication des possibilités et des chances d'emploi, conditionnée par un élargissement de l'éventail des filières ouvertes et des spécialités proposées : Pour les A.P.S, cela consiste à adapter la formation aux différents domaines d'activité possible. On peut citer, entre autres : l'enseignement, la médecine du sport, l'information – Maintenance – Entretien..., l'animation. l'entraînement – etc...

– La recherche de la qualité basée sur un contenu objectif et bâtie sur des connaissances actuelles, une technologie moderne et des capacités sociales et de communication : l'objectif étant l'efficacité professionnelle future.

L'évaluation des "curricula", dont la finalité est l'amélioration des programmes et des cursus, obéit elle aussi à un impératif rénovateur – Si elle est normative (sanctionne des études par un diplôme), elle devrait être aussi et surtout prédictive, car préparant à la performance future, ainsi que formative, car renseignant l'apprenant sur ses manques et sur ses possibilités de progresser – Le principe moteur d'une telle évaluation, est la capacité de rendement dans la vie active.

La théorie de l'enseignement, s'intéresse au processus d'apprentissage – L'évaluation, surtout utilisé, dans les débuts, pour l'amélioration des "curricula" connaît de nos jours une place primordiale, dans la théorie de l'enseignement des A.P.S BAYER, (1987).

Seion que l'on se place dans l'une ou l'autre théorie, les méthodes, les procédés, les formes et les modèles d'évaluation vont être différents – BLOOM (1971), sépare l'évaluation normative (l'apprenant est comparé à d'autres apprenants) de l'évaluation critériée (référence à un niveau atteint pour le passage à une autre étape d'apprentissage.). WULF(1972), utilise les notions d'évaluation formative, s'intéressant aussi bien aux "curricula" dans les APS, qu'au déroulement d'un enseignement, et d'évaluation sommative (normative) portant sur les résultats soit d'un programme ou d'un apprentissage.

MODELES D'EVALUATION

Ce qui est important à souligner, c'est qu'à partir des différentes théories d'éducation, des modèles d'évaluation se sont construits. On peut citer, pour exemple, le modèle CIPP (context – Input – Process – PRODUCT) élaboré par STUFFLEBEAM (1969) et qui a été transposé par TELEMA (1979) aux A.P.S, (tab 1).

SYSTEMES	CONTEXT	INPUT	PROCESS	PRODUCT
Systèmes de développement des Curricula des A.P.S	Cond.Socio-culturelles. Cond. liées au sujet, au matériel et aux organisation	Finalités pour l'E.P.S.	Expérience pilote (surtout méthode et matériel d'enseignement)	contrôle de la qualité du plan d'études impliqué (longue période)
Systèmes d'enseignement	Cond.Socio-culturelles Cond. liées au sujet, au matériel et aux organisations	Niveau de performance des élèves	Méthodes, matériel, comportement enseignant élève	Reussite de l'apprentissage dans le domaine moteur, cognitif et affectif.

Tab : 1 – Modèle CIPP (STUFFLEBEAM – 1969)
adapté à l'E.P.S, par TELEMA – 1979).

– la pédagogie nécessite de plus en plus, que l'on prenne cas des progrès réalisés par l'apprenant (selon son propre rythme).

Cela sous entend un apprentissage personnalisé, entraînant une évaluation à la "carte" La pédagogie des A.P.S, ne peut être isolée du contexte global et c'est pour cette raison que les instructions officielles réglementant l'enseignement préconisent la structuration des élèves en groupes de niveaux – De plus, il est intéressant de noter que les programmes d'E.P.S (Fondamental – Secondaire – Supérieur –), sont tous imprégnés d'une forme de pédagogie" par objectifs "des années 50 – Hamele ne (1982). écrit à ce propos :

“La formulation d’objectifs pédagogiques est une “technologie” dans la mesure où elle regroupe dans un ensemble rationnel une panoplie de moyens qui permettent d’obtenir un produit déterminé, en optimisant les ressources et les contraintes mobilisées par cette production ...” p.27.

L’évaluation la plus utilisée et la plus primée par les enseignants d’EPS est une évaluation normative (il suffit de se référer à la panoplie des tests, épreuves, barèmes...), alors qu’une pédagogie “par objectifs” entraîne normalement une évaluation critériée (où critérielle.) et où le processus d’apprentissage est estimé, apprécié au lieu du produit final (résultat).

En d’autres termes, l’unité de mesure devient la différence entre deux niveaux différents (progrès réalisés), et non plus une performance côtée, normalisée, standardisée.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Ceci nous fait aborder la relation entre l’acte pédagogique, les objectifs poursuivis et la forme d’évaluation.

Dans les programmes d’EPS, du secondaire (1981), on peut relever : “ainsi l’EPS, au lycée poursuit un triple objectif : l’acquisition de la santé, le développement moteur, l’éducation sociale du jeune.”

La difficulté réside ici, au niveau de l’enseignant qui doit opérationnaliser son action. Comment, par son intervention pédagogique, va-t-il faire acquérir, cette “santé” à l’élève ?

Le problème est amplifié par l’imprécision des termes employés.

Pour simplifier la terminologie propre à la pédagogie “par objectifs”, on est tenté de dire qu’elle prédit et organise, selon un ordre hiérarchisé, du plus général au particulier, l’acte pédagogique (finalité – but – objectif général – objectif opérationnel.) En milieu scolaire, par exemple, l’évaluation peut servir à :

- Choisir les A.P.S, à proposer à l’élève
- Définir un niveau terminal et les étapes intermédiaires
- Fixer des critères de réussite individuelle ou collective ;
- Justifier les méthodes d’apprentissage utilisées (globale, analytique, mixte ou par aménagement du milieu).
- Entretenir, développer (ou déceler) certaines qualités (ou déficiences) sur les plans cognitif, psychomoteur, social.

Si nous voulons respecter la priorité à accorder à l’information et à la communication, cette évaluation, devra s’éloigner des sentiers battus et être basée sur l’actualisation du système éducatif tout entier. Les débouchés du “sport” dans les sociétés modernes offrent une source d’exploitation inépuisable. De véritables

industries de transformation, de consommation se sont créées. Dans les domaines des services, du marketing, de l'information, de nouveaux corps de métiers sont apparus – l'évolution est si rapide, qu'il nous faut d'ores et déjà y réfléchir. Le plan d'informatisation du système d'éducation au Japon, écrit SERVAN – SCHREIBER (1980), permettra :

- Le passage de l'éducation collective à l'éducation individualisée, de la classe traditionnelle au mini ordinateur.
- La transformation de l'éducation passive (enregistrement de connaissances) à l'éducation active (échanges et stimulation).
- La répartition souple et indéfinie, tout au long de la vie, du temps consacré à l'accumulation des connaissances, au développement des facultés et des capacités.
- Le remplacement des examens et concours... par une évaluation permanente individualisée, non plus des résultats acquis, mais des capacités nouvelles...

En conclusion à nos propos, on peut avancer que la pédagogie des A.P.S. se doit être rénovée : Les fonctions, les modèles lui servant de soubassements théoriques sont dépassés. Les impératifs d'une société moderne où l'ordinateur se substitue de plus en plus à l'outil classique de l'action de l'homme, nous amènent à œuvrer pour une définition de schèmes d'évaluation différents, centrés sur les valeurs morales de l'homme et sur ses capacités potentielles, en régulation permanente avec celles d'autrui. Autrement dit, tout en donnant à l'individu, la possibilité de s'épanouir et de se développer, on utilise ses progrès en les diffusant et en informant les autres : n'est-ce-pas là, l'essence même de la science ?

BIBLIOGRAPHIE

- * BAYER, E, Dictionnaire des sciences du sport, Verlag Karl Hofmann, 1987 RFA.
- * BLOOM, B, Learning for Mastery, in Handbook on Formative and summative Evaluation of Student Learning, Newyork, Mac Graw Hill, 1971.
- * DANZIN, A, Science et renaissance de l'Europe, Chotard, 1980.
- * CHAIGNEAU, M, Notre cadre de référence dans l'évaluation en E.P.S, SNEP, Paris 1984, p 9
- * HAMELINE, D, Les objectifs pédagogiques en formation initiale et en formation continue, ed ESF, entreprise moderne d'édition, Paris 3e ed 1982, p 27.

* **MACCARIO, B**, Théorie et pratique de l'évaluation dans la pédagogie des A.P.S, ed **VIGOT**, 2e ed 1986 Paris, p 13.

* **PELLETIER, L**, La notion d'évaluation, revue Education, permanente, Janv – Mars 1971, N 9, Paris, p.8.

* **SERVAN – SCHREIBER, J. J**, Le défi mondial, librairie Artheme Fayard, 1980, p 397.

* **STUFFLEBEAM**, d'évaluation du contexte de la situation initiale du processus et des resultats de l'enseignement, Revue la gymnastique volontaire N 3,4,5,1977, traduction, Nedey (F).

* **TELEMA, R**, Conceptual Schemes of évaluation in physical éducation, des **TAMMIVOUORI**, ed T. Evaluation, Helsinki 23–34, 1979.

* **WULF, CH**, Evaluation, Beschreibung und BEWERTUNG von Unterricht, Curricula und Schlversuchen, München, 1972.